

**REUNION DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTE DE COMMUNES
"ESSOR DU RHIN" A FESSENHEIM
SEANCE DU 25 FEVRIER 2008**

Les membres du Conseil communautaire se sont réunis dans les locaux de la Communauté de communes « Essor du Rhin » à Fessenheim, le 25 février 2008 à 20 heures sous la présidence de M. André ONIMUS pour l'examen de l'ordre du jour suivant :

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 14.1.2008
2. Comptes administratif et de gestion 2007
 - 2.1. Compte administratif 2007
 - 2.2. Compte de gestion 2007
3. Affectation du résultat 2007
4. Budget primitif 2008
 - 4.1. Vote des taux des impôts directs
 - 4.2. Vote du budget 2008
5. Enjeu nature – prise en charge des prestations 2008
6. Pépinière d'entreprises – honoraires – défrichement – démarches diverses
7. Conservatoire des sites alsaciens (CSA) – convention de partenariat
8. Personnel
9. Travaux communaux :
 - 9.1. BALGAU : Périscolaire et école – validation sous-traitant
 - 9.2. BLODELSHEIM : espace culturel et sportif – avenant honoraires architecte
 - 9.3. ROGGENHOUSE : RD 50 – 5^{ème} tranche – bordereau de prix supplémentaires
10. Prochaine réunion – installation du Conseil communautaire
11. Divers

Membres présents : MM. Etienne SIGRIST – François SAUVAGEOT – Patrice WALTISPERGER et Pierre ENGASSER, Vice présidents – MM. Eric MICHELAT & Pierre HEGY assesseurs – Mme Fabienne STICH – MM. Jean-Marc LOEWERT- François BERINGER – Bernard BRUN – François WASSMER – Pierre RENTZ – François GUTLEBEN – Alexandre GRABER – Henri MASSON – Thierry SCHELCHER et Raymond KUHN.

Membres excusés : Mme Marie-Thérèse GANTNER et M. Jean KINDBEITER Vice-président.

Procuration : Mme M. Thérèse GANTNER à M. Alexandre GRABER

Étaient présents par ailleurs : MM. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim et Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim.

M. le Président déclare la séance ouverte à 20 h 05. Il salue cordialement l'assemblée et plus particulièrement MM. Michel HABIG, Conseiller général du canton d'Ensisheim et Alexis MARGRAFF, nouveau Trésorier de Blodelsheim. Il souhaite la cordiale bienvenue à ce dernier et dit que nous avons toujours travaillé en bonne intelligence avec le Trésor Public. Ensuite, il fait part des excuses et de la procuration accordée. Puis il salue la presse : Mme Virginie PRUVOST pour les DNA et M. Christian WERTHE pour l'Alsace.

Avant de passer à l'ordre du jour proprement dit, M. le Président installe au Conseil communautaire Madame Fabienne STICH, nouvelle déléguée de la Commune de Fessenheim en remplacement de feu M. Alain Foechterlé. Mme STICH avait été nommée déléguée à la Communauté de communes « Essor du Rhin » par délibération du Conseil Municipal du 12 février 2008. Il lui souhaite une cordiale bienvenue au sein de l'assemblée et beaucoup de satisfaction dans sa nouvelle fonction.

1. Approbation du procès-verbal des délibérations du Conseil du 14.1.2008

M. le Président invite le Conseil communautaire à approuver le compte rendu de ses dernières délibérations qui comprenaient dix points dont un divers.

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le procès-verbal de ses dernières délibérations.

2. Comptes administratif et de gestion 2007

. Compte administratif 2007 :

M. François SAUVAGEOT, Vice Président propose au Conseil d'approuver le compte administratif dressé par M. le Président comme suit :

Recette de fonctionnement :	3 102 620,49 €
Dépenses de fonctionnement :	2 015 572,90 €
Excédent de fonctionnement :	1 087 048,49 €
Recettes d'investissement :	3 470 672,71 €
Dépenses d'investissement :	3 059 861,35 €
Excédent d'investissement :	410 811,36 €
Excédent global :	1 497 859,85 €

Reste à réaliser recettes d'investissement :	2 898 168,09 €
Reste à réaliser dépenses d'investissement :	3 863 377,53 €
Déficit du reste à réaliser :	965 209,44 €

Après en avoir délibéré, le Conseil approuve le compte administratif 2007 dressé par M. le Président.

. Compte de gestion 2007 :

M. le Président soumet le compte de gestion 2007 dressé par Madame la Trésorière de Blodelsheim au vote de l'assemblée. Les chiffres du document établi sont identiques aux montants inscrits et approuvés au compte administratif dressé par l'ordonnateur. Il reprend toutes les écritures tant en recettes qu'en dépenses ainsi que les résultats à la clôture de l'exercice 2006.

Le Conseil, après en avoir délibéré, approuve le compte de gestion 2007 dressé par Madame la Trésorière de Blodelsheim.

3. Affectation du résultat 2007 :

M. le Président propose de laisser l'excédent de fonctionnement à l'article 002, soit 1 087 048,49 € compte tenu de la non reprise des restes à réaliser 2007 et du vote de nouveaux crédits pour les programmes déjà ouverts en 2007 au BP 2008 ainsi que l'excédent d'investissement constaté de 410 811,36 €.

Le Conseil, après délibération, adopte.

4. Budget primitif 2008 :

4.1. Vote des taux d'impôts directs

Sur proposition du Conseil communautaire réuni en commission d'orientation budgétaire, le Conseil, après en avoir délibéré fixe les taux des quatre impôts locaux en précisant qu'une variation différenciée sera opérée, à savoir que le taux de taxe professionnelle reste inchangé à 2,11% (taux de référence pour notre groupement en matière de plafonnement) ainsi que le taux de TPZ à 10,49 % et que les trois autres impôts seront augmentés de 2% comme suit :

T.H : 1,17% (1,15% en 2007)

F.B : 1,03% (1,01% en 2007)

F.N.B : 8,80% (8,63% en 2007)

4.2. Vote du budget 2008

M. François Sauvageot Vice Président commente et présente le projet de budget primitif analysé lors de la séance d'orientation budgétaire du Conseil du 11 février 2008, suite à des propositions du Conseil en séance d'orientation budgétaire et de la Commission environnement.

Il se présente comme suit :

Recettes de fonctionnement : 4 143 196,49 €

Dépenses de fonctionnement : 4 143 196,49 €

Recettes d'investissement : 8 804 024,02 €

Dépenses d'investissement : 8 804 024,02 €

M. Onimus dit à l'assemblée que les opérations « pépinière d'entreprises » et de la Z.I.K. sont d'ores et déjà lancées.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, vote le budget primitif 2008 tel que présenté ci-dessus.







5. Enjeu Nature – prise en charge des prestations

M. le Président présente ce point de l'ordre du jour.

Une offre de prix est parvenue à la Communauté de communes Essor du Rhin pour les animations durant de 2 h 30 à 3 heures pour un coût de 126 € l'unité. Cette animation comprend les prestations suivantes :

- Organisation et planification des interventions
- Déplacement et présence d'un animateur par groupe
- Outils et matériels pédagogiques utilisés
- Documents remis aux participants
- Présentation du protocole local (déchets et gestion de l'eau)

Les thèmes abordés auprès du public scolaire sont les suivants :

-  Tri et recyclage des déchets ménagers
-  Filière de recyclage papier
-  Filière de recyclage compostage individuel
-  Eau et énergies
-  Réchauffement climatique
-  Pollutions

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise la prise en charge de ces animations scolaires. Les crédits sont à prendre à l'article 6184.

6. Pépinière d'entreprises : honoraires architecte – défrichage – modification POS adoptée

M. le Président et M. Patrice Waltisperger, Vice Président commentent simultanément ce point.

a) Honoraires architectes

Compte tenu de l'évolution des études et de demandes d'entreprises pour des salles de réunion et de formation, le projet pépinière a donc évolué au cours de l'étude en incluant cette extension de locaux. Le pôle formation a ainsi vu le jour et les honoraires du maître d'œuvre ont passé de 47 200 € HT à **91120 € HT**, soit 43 920 € de plus. Concernant la pépinière proprement dite la plus value est de 51 000 € portant le marché de 144 000 € HT à **195 000 € HT. Deux avenants de 94 920 € HT au total** sont ainsi nécessaires avec un taux de 10,36% (au lieu de 12%).

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer ces deux documents.

b) Défrichement :

L'étude d'impact a été réalisée par l'ONF. La demande de défrichement sera adressée à la DDAF par notre groupement dès obtention de la délégation et du mandat de EDF encore propriétaire du terrain après que le CSA, gestionnaire des lieux, ait donné son feu vert suite à une convention de partenariat à souscrire avec la Communauté de communes Essor du Rhin.

Le Conseil, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à solliciter cette autorisation de défrichement auprès des instances concernées.





c) Modification du POS de la commune de Fessenheim :

Suite à l'avis favorable du commissaire – enquêteur, la commune de Fessenheim a adopté cette modification du POS dans sa séance du 12 février 2008. Le terrain de la pépinière est désormais en zone constructible.

M. le Président remercie la Commune de Fessenheim pour sa célérité.

Le Conseil en prend acte.

d) Diverses informations :

-  M. le Président précise qu'EDF a décidé de se raccorder sur les réseaux secs et humides. La plus value calculée par la DDAF sera payée par EDF.
-  Notre proposition de compensation sur le plan forestier est acceptée. Le chiffrage du coût des replants est en cours à l'ONF.
-  Par ailleurs, d'autres financements semblent être possibles dans le domaine des énergies nouvelles.
-  D'autre part pour information, des contacts pour la pépinière sont en cours. Les trois panneaux publicitaires installés portent leurs fruits. « Le fait de créer des zones sans faire de promotion, ne sert à rien »...

7. Conservatoire des sites alsaciens (CSA) – convention de partenariat :

M. le Président informe le Conseil de l'avancée des démarches avec le CSA quant au futur partenariat entre nos deux instances. Un projet de conventionnement nous était parvenu. Il a été étudié et adapté aux souhaits de la Communauté de communes « Essor du Rhin ». Il a été transmis pour validation ou proposition de rectification au CSA.

Le projet de convention adapté par nos soins a également été transmis pour lecture et avis à MM. les Maires des Communes de Rumersheim-le-Haut, Blodelsheim, Fessenheim et Balgau, communes riveraines de l'Ile du Rhin.

Le CSA vient de nous transmettre son accord quant au projet de convention modifié par nos soins. Il sera soumis pour validation définitive au Conseil d'Administration du CSA le 4 mars prochain.

Le Conseil communautaire, après en avoir délibéré, autorise M. le Président à signer cette convention de partenariat.

8. Personnel – Régime indemnitaire

M. le Président présente ce point de l'ordre du jour.

Mme Brechbiehl Marie Claude avait été nommée en 2007 adjointe administrative - 1^{ère} classe au 7^{ème} échelon de son grade. Elle n'avait, de ce fait, pas bénéficié comme les autres collègues, de la régularisation du coefficient de l'IAT dans le cadre du régime indemnitaire en 2007. Il est donc proposé de la faire bénéficier du coefficient 7 avec effet rétroactif au 1^{er} janvier 2008 (par rapport au coefficient 6,06 actuel) soit une augmentation de 35,33 € brut / mensuel.

Le Conseil, après délibération, autorise l'inscription d'une enveloppe de crédit complémentaire de 450 € à l'article 6411 du BP 2008 Les crédits votés au budget primitif 2008 permettent cette prise en charge.

9. Travaux communaux :

9.1. BALGAU : Restructuration école élémentaire et création d'un périscolaire :

M. Pierre ENGASSER, vice président présente ce point de l'ordre du jour.

Le lot 1 – gros-œuvre et démolition a été confié à l'entreprise Scherberich. Cette dernière propose de sous-traiter certaines prestations pour un montant à verser directement au sous-traitant de 5 437,50 € HT – 6 503,25 € TTC.

Le Conseil, après délibération, accepte le sous-traitant, l'entreprise « Alsace Royale Chape » à Soultz, qui présente toutes les garanties, tant administratives, que fiscales et techniques pour réaliser la partie de travaux confiés dans le lot 1 attribué à l'entreprise Scherberich à Colmar.

9. Travaux communaux :

9.2. BLODELSHEIM : Espace culturel et sportif – avenant honoraires architecte :

Ce point de l'ordre du jour est reporté à une séance ultérieure, tous les éléments nécessaires à la décision n'étant pas encore réunis.

9. Travaux communaux :

9.3. ROGGENHOUSE : RD 50- 5^{ème} tranche – bordereau de prix supplémentaires :

M. Eric MICHELAT commente ce point de l'ordre du jour.

Des travaux supplémentaires sont nécessaires non prévus dans le cadre de ce marché. Un bordereau de prix supplémentaires est de ce fait nécessaire pour le marché attribué au Groupement d'entreprises COLAS Est SA à Colmar. Il porte sur la démolition de la dalle béton de l'entrée de la Mairie pour un forfait de 1 635 € HT ainsi que la fourniture et la pose de boîtes de raccordement type scotchcast 3M en résine pour un forfait de 400 € HT.

Le Conseil, après en avoir délibéré, adopte ces nouveaux prix.

Le crédit de 243 719,44 € inscrit au B.P. 2008 à l'article 458162 est suffisant.

10. Prochaine réunion – Installation du Conseil - Election du Président et des vice-présidents :

M. le Président informe le Conseil de la date d'installation du nouveau Conseil communautaire qui devra se faire vendredi, le 18 avril au plus tard. Il propose le lundi, 7 avril 2008 à 20 heures tout en invitant les communes à désigner dès l'élection du maire et des adjoints, leurs délégués au sein des intercommunalités dont la nôtre.

Le Conseil adopte.

11. Divers :

11.1. Aménagement des voiries sur les Iles du Rhin :

M. le Président fait part au Conseil de l'estimation établie par l'ADAUHR pour l'aménagement de voirie sur les Iles du Rhin entre Chalampé et Fessenheim. Coût estimatif en enrobé : 3 806 018 € TTC (~3,2 M€ HT)- en concassé : 2 980 778 € TTC. (~2,5 M€ HT). C'est un projet porté en commun avec la Communauté de communes « Porte de France Rhin Sud ».

Le Conseil en prend acte.

11.2. Tour de table :

🚩 M. Patrice WALTISPERGER informe le Conseil de la mise en place des trois panneaux d'information à la Zone Industrielle Koechlin, à la Pépinière et à la zone d'activités à Blodelsheim. D'autre part, il donne toutes explications quant aux chemises, plaquettes et dépliant triptyque réalisés. Tout ce matériel sera déposé, entre autres, dans les Mairies. Il donne par ailleurs connaissance du contact qu'il a eu avec trois entreprises intéressées par l'implantation dans nos zones dont Lacombe qui souhaite une trentaine d'ares. L'entreprise BERRO a déposé son permis de construire. Les travaux pourraient commencer dans environ 6 semaines.

Il adresse ses remerciements à Mme Parant pour le travail réalisé.

🚩 M. Etienne SIGRIST adresse ses remerciements à M. Michel HABIG pour son soutien. Les travaux d'aménagement de la piste cyclable reliant la voie d'accès au pont sur le Rhin et la piste allant vers Fessenheim débiteront en mai 2008. Il annonce

également la réunion du Comité directeur du GLCT le 28.2.2008 à 18 h à l'Essor du Rhin.

- ✚ Mme Fabienne STICH déplore le manque de femmes dans le Conseil communautaire.
- ✚ M. Pierre RENTZ fait état du dépôt d'ordures (skooter, mobylettes et autres) découvert dans un des chemins d'accès aux Iles du Rhin. Faudrait-il mettre en place une barrière ? M. Michel HABIG lui propose d'appeler M. OTT ferrailleur à Munchhouse.
- ✚ M. François SAUVAGEOT indique que le recensement de la population est terminé à Hirtzfelden : 1110 habitants.
- ✚ M. Denis RUSCH fait état des papiers qui traînent le long des routes. Nous sommes en train d'enquêter pour en connaître l'origine.
- ✚ M. Raymond KUHN dit qu'il assiste à sa dernière réunion. Il espère que les compétences de la Communauté de communes soient mises en pratique tant pour l'assainissement que pour le service de l'eau. Ce serait de toute façon une opération blanche pour notre groupement de communes. Il souhaite bon vent au futur Conseil.
- ✚ M. Alex GRABER se pose la question quant aux conséquences du brûlage dans nos centres de tri. Il souhaite par ailleurs savoir s'il y a un candidat de Munchhouse pour l'une des zones de la Communauté de communes « Essor du Rhin ». Réponse négative.
- ✚ M. Henri MASSON dit que les travaux de voirie sur la RD 50 se terminent.
- ✚ M. Eric MICHELAT Président de l'association des commerçants et artisans de l'Essor du Rhin remercie la Communauté de communes pour la subvention de 3 000 € accordée. Il rajoute que trois réunions de travail ont déjà eu lieu pour organiser l'animation du Salon des Artisans et des Métiers qui aura lieu à Rumersheim le Haut fin septembre prochain.
- ✚ M. Pierre ENGASSER intervient sur plusieurs points :
 - Il rappelle tout d'abord la sortie du Conseil avec les conjoints du 1^{er} mars prochain. Départ à 16 h 30 devant la Maison de l'Essor du Rhin. Visite de la Cave de M. Albrecht à Orschwihr à 17 h puis dîner chez Philippe Bohrer à Rouffach à 19 h.
 - Par ailleurs, il fait part des gros soucis rencontrés avec le traiteur de la Maison de retraite « Les Molènes » à Bantzenheim pour boucler le budget alimentation, les prix ayant drastiquement augmentés. Il rajoute que la réunion du Comité directeur du Syndicat Mixte pour les Molènes aura lieu le mercredi, 27 février 2008 à la Mairie de Bantzenheim.
 - Le chantier de l'école élémentaire et du périscolaire suit son cours normalement.
- ✚ M. André ONIMUS pour clore les débats adresse ses sincères remerciements à tous les délégués dont le travail et l'implication nous a permis d'avancer. Nous avons eu davantage de réunions, de grands projets ont été lancés. L'état des lieux laissé est bon. Je voudrais remercier le personnel. « J'ai été très exigeant avec eux ». Je voudrais également faire part de ma gratitude au Conseil Général du Haut-Rhin pour leur aide et plus particulièrement M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim pour son soutien.
Merci également à MM. Jean Paul HEIDER et Jean Paul OMEYER Conseillers régionaux pour leurs conseils, soutien et aide. Mes remerciements vont également à Peggy DANGELSER et Corinne FLOTA du Pays Rhin Vignoble Grand Ballon. Merci par ailleurs à la trésorerie de Blodelsheim et à la presse.
M. le Président termine est rappelant que samedi, le 1^{er} mars prochain aura lieu la sortie du Conseil avec départ devant la Maison de l'Essor du Rhin à 16 h 30.

Plus aucune intervention n'étant faite ni observation formulée, M. le Président clôt la séance à 21 h 20 en invitant ses collègues au verre de l'amitié.

Les membres présents :

Le Président :

André ONIMUS

Le Vice Président :

Patrice WALTISPERGER

Jean-Marc LOEWERT

Fabienne STICH

François GUTLEBEN

Thierry SCHELCHER

Le Vice Président :

Etienne SIGRIST

Le Vice Président :

Pierre ENGASSER

François BERINGER

François WASSMER

Alexandre GRABER

Raymond KUHN

Le Vice Président :

François SAUVAGEOT

Eric MICHELAT

Bernard BRUN

Pierre RENTZ

Henri MASSON

Pierre HEGY

Membres excusés : M. Jean KINDBEITER Vice Président et Mme Marie-Thérèse GANTNER.

Procuration : Mme Marie-Thérèse GANTNER à M. Alex GRABER

Présents par ailleurs : M. Michel HABIG Conseiller Général du canton d'Ensisheim & M. Alexis MARGRAFF Trésorier de Blodelsheim

Personnel présent : MM. Denis RUSCH & Maurice ZIMMERLE